

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingtième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 9 novembre 2015, à 9 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'une subvention au projet de recherche intitulé La surveillance et le contrôle technocratique des organismes sans but lucratif (OSBL) : un enjeu de droits humains

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1139

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-180-6.4;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création - La recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2004-CSAC-750 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 19 janvier 2004 concernant le processus d'évaluation des projets de recherche du volet 2 du Programme d'aide financière à la recherche et à la création;

ATTENDU la demande formulée par la Ligue des droits et libertés;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Lucie Lamarche du Département des sciences juridiques;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Nicole Vézina, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'octroyer une subvention d'un montant de 8 000 \$ à la professeure Lucie Lamarche du Département des sciences juridiques pour le projet de recherche intitulé La surveillance et le contrôle technocratique des organismes sans but lucratif (OSBL) : un enjeu de droits humains, pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 9 novembre 2015

(s) Marcel Simoneau
Président du Comité des services aux collectivités



Le 9 novembre 2015
MNRB/vvp